

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 20/08/2026 - 14757 - 2013 B 00308 - 442 894 598 - A C B SUD

Désignation de l'entreprise Société EURL A.C.B. SUD Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 17 BD FREDERIC MISTRAL 13240 SEPTEMES LES VALLONS

Numéro SIRET * 4 4 2 8 9 4 5 9 8 0 0 0 3 0 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

					Exercice N clos le (3 1 1 2 2 0 2 5)		Exercice N-1 clos le (3 1 1 2 2 0 2 4)	
ACTIF			Brut 1	Amortissements - Provisions 2		Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	3 907	030	3 662	245	645
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	3 907	048	3 662	245	645
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	860	070		860	5 358
		Autres * (3)	072	3 344	074		3 344	3 872
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	32 611	086		32 611	1 049
	Total II		096	36 816	098		36 816	10 279
	Total général (I+II)		110	40 723	112	3 662	37 061	10 923
PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		8 000		8 000
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126		800		800
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *			131				
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136		4 193		1 098
	Subventions d'investissement			137				
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142		12 993		9 898
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges			154				
	Emprunts et dettes assimilées			156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés			166				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169		10 730		
	Comptes courants d'associés			173		13 337		1 025
	Autres dettes			175				
	Produits constatés d'avance			174				
	Total III			176		24 067		1 025
	Total général (I + II + III)			180		37 061		10 923
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise Société EURL A.C.B. SUD

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Désignation de l'entreprise										Société EURL A.C.B. SUD					Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le					Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										13 1 1 2 2 0 2 5					13 1 1 2 2 0 2 4													
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *									209				210														
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }									215				214														
										217				218		81 090		69 290										
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)													222														
	Production immobilisée *													224														
	Subventions d'exploitation reçues													226														
	Autres produits													230														
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)													232		81 090		69 290										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)													234														
	Variation de stock (marchandises) *													236														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)													238		3 036		4 068										
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *													240														
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 8 606 - immobilier)													242		18 171		20 236										
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)									243		934		244		4 464		2 803										
	Rémunérations du personnel *													250		32 000		15 400										
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)									380		18 808		252		18 808		25 132										
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)									255				254		400		400										
	Dotations aux dépréciations													256														
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }									259				262						1								
										260																		
	Total des charges d'exploitation (II)													264		76 879		68 040										
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)														270		4 210		1 250									
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)													280														
	Produits exceptionnels (IV)													290														
	Charges financières (V)													294														
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }									347				300		17		152										
										348																		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)													306														
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)														310		4 193		1 098									
B - RÉSULTAT FISCAL										Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																		
Régime des entreprises	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *													316		32 000												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles													318														
	Provisions non déductibles *													322														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)													324														
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés									247				330		1 845												
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*									248																		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option									(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251														
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime													998														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime													999														
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															997												
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)									986																		
	Zone franche urbaine (44. octies A)									987																		
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)									181																		
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)									989																		
	Divers* ZFA NG (44. quaterdecies)									345																		
Investissements et souscriptions outre-mer									344																			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																												
Zone de développement prioritaire (44. septuies)									993																			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		38 038		354												
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)													356														
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :															360												
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		38 038		372												

Désignation de l'entreprise : Société EURL A.C.B. SUDNéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 308	442		444		446	2 308	2 308
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 599	472		474		476	1 599	1 599
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	3 907	492		494		496	3 907	3 907

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 308	532		534		536	2 308
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	954	562	400	564		566	1 354
TOTAL		570	3 262	572	400	574		576	3 662

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société EURL A.C.B. SUD

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	
Déficits reportables			984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	8 501
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	5 501
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	3 000
Montant de la TVA collectée	374	80
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 424
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692	Revenu brut social (si le montant est positif)	693

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Certifié
Conforme

A.C.B SUD

E.U.R.L. au capital de 8 000 Euros
Siège social: 17 Bd Frédéric Mistral
13240 SEPTEMES-LES-VALLONS

R.C.S AIX-EN-PROVENCE B 442 894 598

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026**

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Après avoir constaté que les bénéfices distribuables se composent ainsi:

-Report à Nouveau antérieur	0 €
-Résultat de l'exercice	4 193 €
TOTAL	4 193 €

Le gérant et associé unique décide la répartition suivante :

-Distribution à l'associé unique	4 193 €
	4 193 €

Cette résolution est adoptée par le gérant et associé unique